



RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR L'AVIATION INTERNATIONALE ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Montréal, 7 – 9 octobre 2009

Point 5 : Examen du Programme d'action pour l'aviation internationale et les changements climatiques et recommandations à la COP15

ÉLÉMENTS DE LA POSITION DE L'OACI À PRÉSENTER À LA COP15

(Note présentée par le Secrétariat)

SOMMAIRE

La présente note contient les conclusions et les recommandations sur les points 1 à 4 de l'ordre du jour de la réunion HLM-ENV, formulées sur la base des délibérations et des décisions de la réunion. Elle propose aussi une Déclaration qui reprend les points clés des conclusions et des recommandations et qui vise à servir de base aux recommandations de l'OACI à la COP15.

La suite à donner par la réunion HLM-ENV figure au paragraphe 2.

1. INTRODUCTION

1.1 La réunion HLM-ENV a pour mandat d'examiner le Programme d'action recommandé par le Groupe sur l'aviation internationale et les changements climatiques (GIACC), ainsi que d'autres recommandations, pour permettre à l'OACI de présenter des propositions concrètes sur la réduction des émissions de l'aviation internationale qui feront partie intégrante de la position que l'Organisation soumettra aux délibérations de la COP15 de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) sur un futur accord mondial sur les changements climatiques.

2. SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION DE HAUT NIVEAU

2.1 La réunion HLM-ENV est invitée à :

- a) approuver l'ensemble de conclusions et de recommandations présenté en Appendice A ;
- b) approuver la Déclaration présentée en Appendice B ;
- c) convenir que les conclusions et les recommandations de la réunion HLM-ENV, ainsi que la déclaration qu'elle a approuvée, seront soumises à l'examen du Conseil et qu'elles constitueront la base de la contribution de l'OACI aux négociations en cours dans le cadre de la CCNUCC sur un futur accord sur les changements climatiques.

APPENDICE A

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA RÉUNION HLM-ENV

[Propositions à venir.]

APPENDICE B

DÉCLARATION DE LA RÉUNION HLM-ENV

[Propositions à venir.]

— FIN —